

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LHUIS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 03 MAI 2019 – 20 h 30

L'an deux mil dix-neuf le 03 mai à vingt heures et trente minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lhuis, sous la présidence de Simon ALBERT, Maire de Lhuis, dûment convoqués le 27 avril 2019.

ETAIENT PRESENTS : Simon ALBERT - Laurent BORDEL - Noël CATHELIN - Jocelyne DESCOLLONGES - Emmanuel GINET - Melvyn GIRAULT - Frédéric GIROUD - Jean-Jacques LAN-DRIEUX - Cristinne URBIN - Bernard VIVIER.

EXCUSES : Nathalie BURFIN → Cristinne URBIN
Christophe DEGLISE

Jocelyne DESCOLLONGES est élue secrétaire de séance.

I – VALIDATION COMPTE RENDU

Les conseillers, à l'unanimité, valident le compte rendu de la séance du conseil municipal du 3 avril 2019.

II – FINANCES COMMUNALES

2-1 Créances éteintes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'admettre en non-valeur :

- 629 € pour le budget principal
- 3 511.52 € pour le budget assainissement
- 3 069.64 € pour le budget eau

Ces produits correspondent à des factures non recouvrées par le Trésor Public, les débiteurs étant insolvables.

2-2 Analyses des bases fiscales (voir les comptes rendus du 22/02 et 03/04 2019)

Les services de la CCPA informent que le travail d'optimisation des bases fiscales a débuté. Les dossiers sont soumis aux communes concernées pour validation.

III – AFFAIRES SCOLAIRES

3-1 Enseignement de la natation

La Directrice du groupe scolaire a demandé le renouvellement de la participation des écoliers de Lhuis à 10 séances de natation scolaire à la piscine de Morestel.

Au jour de la réunion du conseil municipal aucune information sur l'acceptation ou le refus de la demande n'a pu être obtenue.

3-2 Accueil périscolaire (voir compte-rendu du 03/04/2019)

L'étude de l'intégration du périscolaire de la commune de Lhuis au contrat Enfance Jeunesse arrive à son terme.

La convention de mise à disposition de personnels titulaires de la commune à la structure Enfance et Loisirs est en cours d'élaboration.

IV – RESSOURCES HUMAINES

4-1 Après délibération, le conseil municipal, vu l'avis favorable du Comité Technique, fixe un taux uniforme de 100 % pour tous les cadres d'emplois.

Ce taux permet de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour

être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promu à ce grade.

V – URBANISME

5-1 Révision du POS/PLU

Les divers documents encore nécessaires à la finalisation du PLU ont été transmis par les prestataires concernés.

Le groupe de travail doit, avant validation par le Conseil Municipal, procéder à une relecture et à d'éventuelles corrections.

Il est rappelé qu'un registre est ouvert en mairie, aux jours et heures d'ouverture, sur lequel les personnes intéressées par l'évolution du projet peuvent noter toute réflexion et proposition en rapport avec cette révision.

.../...

5-2 Points sur dossiers d'urbanisme en cours

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'instruction, par les services concernés, des dossiers, en application du Règlement National d'Urbanisme (RNU), est très tatillonne et conduit à des délais très longs ainsi qu'à une augmentation d'avis défavorables.

VI - VOIRIE - RÉSEAUX

6-1 Traversée du Bourg

- Consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la traversée :
La consultation est ouverte jusqu'au 13 mai sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics des acheteurs de l'Ain.
- Déversement des eaux pluviales collectées sur les futures zones aménagées :
Des contacts ont été pris avec les propriétaires de terrains, dans le périmètre de l'exutoire du ruisseau du Moulin, susceptibles d'être concernés par le passage de réseaux d'eaux pluviales.

6-2 Traitement d'effluents extérieurs, à la station du Creux

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé à la commune de GROSLEE-SAINT BENOIT suite à leur demande de pouvoir déverser les eaux usées domestiques des hameaux des Guigards, Arandon, Richenard, dans le réseau d'assainissement de la commune aboutissant à la step du Creux.

6-3 Interventions du Syndicat de la Rivière d'Ain et de ses affluents (SR3A)

Monsieur le Maire informe l'assemblée du courrier reçu qui fait suite à la visite terrain d'un technicien du SR3A. Courrier qui mentionne les risques de débordement en certains endroit du ruisseau de la Gorge et du bassin de l'écluse, suite à l'accumulation de dépôts, de tuf, de branchages ; et qu'il est fait obligation aux propriétaires riverains des cours d'eau d'en assurer l'entretien en application des articles L 215.4 et suivants du Code de l'Environnement et de l'article 114 du Code Rural.

Un courrier sera adressé aux propriétaires concernés.

VII – BÂTIMENTS COMMUNAUX

7-1 Signalétique sur le bâtiment des associations

En attente de devis

7-2 Aire de jeux

Suite au contrôle et à la réception des équipements, l'aire de jeux est ouverte au jeune public. Quelques aménagements sont en cours.

7-3 Réaffectation de locaux communaux

- Suite à la fermeture de l'accueil du bureau d'information touristique (BIT) la commune étudie avec l'OT PBPA les modalités de reprise des locaux pour ses propres besoins.
Points à régler : mise à disposition d'un autre local de travail à l'employée de l'ex BIT, dans les bâtiments de la mairie. Etude d'une occupation mutualisée de certains locaux actuellement dévolus à la DIPAS et à l'ADAPA.
- Projet de création d'un local répondant à toutes les exigences en matière de sécurité et de conservation pour les archives communales. En concertation avec le service des Archives Départementales ; local envisagé dans le bureau du BIT à libérer.

VIII – CCPA

Le schéma communautaire de la randonnée a été communiqué aux élus.

IX– SIVOM

L'invitation à l'AG Enfance et Loisirs, le 14 mai à Serrières-de-Briord a été transmise aux élus.

Peu d'enfants des communes de Lhuis, Marchamp et Innimont fréquentent le Centre de Loisirs le mercredi.

Un flyer présentant le Centre de Loisirs et les diverses activités proposées, est en préparation pour être distribué aux enfants de l'école de Lhuis.

X – GESTION DES AFFAIRES COURANTES

10-1 Service public de l'ONF

Le Conseil Municipal soutient les personnels de l'ONF et demande, par délibération, au gouvernement :

- l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et ouvriers forestiers de l'ONF
- le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents ONF chargés de protéger et gérer les forêts communales
- le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF.

XI – DIVERS

11-1 – Concession d'aménagement et d'exploitation du Rhône

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la concertation en cours portant sur le projet de prolongation de la concession du Rhône. Plateforme participative sur Internet : www.prolongation-rhone.fr

11-2 Forestiers du Monde

Monsieur le Maire transmet aux conseillers le procès-verbal de l'assemblée générale de Forestiers du Monde.

11-3 Extension du périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la centrale du Bugey

Une réunion d'information à l'attention des maires du rayon de 10 à 20 kilomètres de la centrale nucléaire du Bugey a eu lieu à Saint-Vulbas le 29 avril 2019.

Réunion qui portait sur les enjeux du nucléaire et sur le lancement de la future campagne d'information concernant le PPI.

Séance levée à 22h15

Compte-rendu co-rédigé par la secrétaire de séance et le Maire.

Informations générales

COLLECTE ORDURES MENAGERES

Une seule collecte d'ordures ménagères sera effectuée cet été.